

CERCLE DES NAGEURS DE BERGERAC

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

09 Juin 2021

Ordre du jour :

- Accueil des participants et émargement (19h)
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 novembre 2020
- Bilan de fin d'Olympiade :
 - La pandémie et ses conséquences sur l'association
 - Bilan actions du club
 - Bilan financier intermédiaire
- Présentation de leurs projets par les candidats au conseil d'administration
- Election du conseil d'administration – conditions de vote : art. 9 des statuts du 20-5-2019.

Quorum : 61

Secrétaire de séance :
Dany ESCANDE



La Présidente
Corinne MOUNIER



C.N.B.

Piscine de Picquecailloux
Tél./Fax 05 53 57 19 35
24100 Bergerac
cnbergerac@wanadoo.fr
www.cnbergerac.net



**Procès-Verbal de
L'assemblée Générale Elective de l'association
Cercle des Nageurs de Bergerac**

Le 09 Juin 2021 à 19^H

Les membres de l'association Cercle des Nageurs de Bergerac se sont réunis en assemblée générale électorale, salle Anatole France à Bergerac, le mercredi 9 juin 2021 à 19h, sur convocation préalablement adressée par courrier électronique le 24 mai 2021, dans les formes et le délai conformes aux dispositions statutaires pour élire le nouveau conseil d'administration.

Les élections au conseil d'administration n'avaient pu se tenir lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2020 qui a dû se dérouler en visioconférence en raison de la pandémie.

Les 63 personnes présentes ou représentées à cette assemblée ont signé la feuille de présence annexée à ce procès-verbal.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut donc valablement délibérer.

L'assemblée générale ordinaire est présidée par Mme Corinne MOUNIER en sa qualité de présidente de l'association.

Mme Dany Escande exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La présidente indique que les mesures de distanciation et la mise à disposition de gel hydroalcoolique et de masque ont été respectées.

Un agent de sécurité (SSIAP) est présent.

La présidente remercie l'assemblée de leur présence. Le nombre de membres présents ou représentés est indispensable à la légitimité des membres qui seront élus.

Point 1 - Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 novembre 2020

La présidente indique que le procès-verbal a été diffusé sur le site internet du club et adressé aux membres de l'assemblée générale.

En l'absence de question, le procès-verbal du 29 novembre 2020 est mis au vote.
Celui-ci est adopté à l'unanimité des voix.

Point 2- Bilan de fin d'Olympiade

La pandémie et ses conséquences sur le club.

Sur le plan sportif, le club a dû interrompre les entraînements et les compétitions.

Sur le plan financier, le partenariat a été suspendu mais les frais de compétitions et autres dépenses ont été fortement réduits. Etant donnée la fermeture des installations, les entraîneurs n'ont pas ou peu travaillé et ils ont donc bénéficié du dispositif d'activité partielle.

Enfin, pour pallier l'absence d'activités lors de la saison sportive 2020-2021 en raison de la pandémie, des dédommagements au bénéfice des adhérents du club ont été effectués sous forme de remboursement par chèques, d'avoirs sur le montant des adhésions 2021-2022 ou enfin sous forme de dons aux associations, conformément au code des impôts.

Bilan actions du club

Les objectifs premiers du club sont la formation fédérale des plus jeunes ainsi que l'accession du plus grand nombre à la pratique compétitive et l'accès au niveau régional, interrégional, voire national.

Le club offre aussi la possibilité de pratiquer la natation en fonction de ses possibilités et de ses attentes.

Point sur le projet de développement 2020-2024

Recrutement de Mélanie, 2^e entraîneur

En remplacement de Philippe Boileau qui a cessé ses activités en juin 2020 et dans le but de féminisation de l'encadrement sportif et de développement des activités du Club, nous avons recruté un nouvel entraîneur. Ce recrutement a été effectué dans un premier temps dans le cadre d'un emploi PEC et à l'issue le contrat PEC a été transformé en contrat à durée indéterminée.

Ouverture d'une section « Forme bien-être ».

Nous avons envisagé l'ouverture cette année d'une section Forme Bien-Etre. Afin que nos deux entraîneurs puissent y participer, nous avons demandé leur inscription à une formation obligatoire qui n'a pu avoir lieu en raison de la pandémie. La mise en place de cette section est conditionnée à une participation à cette formation qui devrait être proposée à l'INFAN en début de saison prochaine.

Le dispositif « J'apprends à nager »

Le Cercle des Nageurs de Bergerac a souhaité s'inscrire dans ce dispositif. Les pratiquants concernés par ce plan sont des jeunes dont l'âge est compris entre 4 et 12 ans issus des quartiers prioritaires de la Ville et des Zones de Revitalisation Rurale.

Ce dispositif a été mis en place au cours de l'année sportive 2020-2021. Cela concernera 2 groupes sur des créneaux piscine. Les stages sont gratuits pour les enfants.

Sur cette année 2020-2021, le dispositif « J'apprends à nager » nous apporte 36 licences supplémentaires, ce qui n'est pas négligeable car en raison de la pandémie, certains adhérents et en particulier des perfectionnements adultes ne se sont pas réinscrits.

Le dispositif a été interrompu en raison de la fermeture de l'Aqualud. Les quelques cours qui restent à donner seront dispensés avant la fin de cette année sportive.

Bilan financier intermédiaire présenté par la trésorière :

- Mention du soutien des collectivités, à savoir la ville de Bergerac pour la bourse emploi ainsi que le département de la Dordogne pour une subvention de fonctionnement
- Modernisation de la comptabilité avec le logiciel basi-compta afin d'avoir une comptabilité plus conforme au plan comptable général, plus lisible et plus pratique par rapport aux documents exigés lors des dossiers de demande de subvention
- Compte de résultat intermédiaire au 31/05/2021 : fait apparaître un bénéfice de 22 236,44 € ; ce qui permet au club de réaliser les remboursements partiels de cotisations auxquels il s'était engagé lors de l'AG précédente (10451,30 € par chèque, 6173,55 € en avoir valable sur la cotisation 2021 2022 et 1595,55 € sous forme de dons.

Point 3. Présentation de leurs projets par les candidats au conseil d'administration

Julien Païotti, candidat, présente ses projets.

Concernant ses projets, il souhaite une mise en place du Nagez Forme Santé et Nagez Forme Bien-Etre dès la rentrée sportive 2021-2022. Il envisage la création d'un partenariat avec deux associations du Bergeracois, les Papillons Blancs et la Fondation John Bost pour une mise en place du sport adapté avec intégration des créneaux déjà existants et de l'handisport avec création d'un espace/créneau spécifique avec un entraîneur spécifique.

Il souhaite mettre en place un projet de mutualisation avec certains clubs « aquatiques » du bergeracois, notamment le SASB24 et la plongée. Cela permettrait le recrutement d'un salarié, à temps complet sur les trois clubs pour assurer les tâches administratives et financières.

Il prévoit de développer le partenariat avec les commerces et entreprises du bergeracois et obtenir l'intervention de kinésithérapeute /ostéopathe auprès des nageurs et un partenariat avec une salle de sport pour des préparations physiques généralisées.

Il souhaite l'obtention de nouveaux locaux plus en relation avec le site de l'Aqualud.

Il envisage la modification du logo club ainsi que de la tenue sportive des adhérents, notamment les couleurs.

Point 4. Election du conseil d'administration – conditions de vote : art. 9 des statuts du 20-5-2019

Il est fait appel à candidature. Aucune candidature spontanée déclarée.

La liste complète des candidats est affichée. La Présidente annonce que chaque membre va pouvoir procéder au vote à bulletin secret. Pour le respect des mesures de distanciation, les membres devront se rendre chacun leur tour, individuellement au bureau de vote.

Sont mis à disposition : enveloppes, bulletins, isoiloir, gel hydroalcoolique. Il est fait appel à des volontaires pour assurer le dépouillement. Se sont proposées : Mélanie Escande, Nathalie Vergnolle.

A l'issue du dépouillement par les scrutateurs, la Présidente annonce les résultats :

- Nombre de présents ou représentés : 63
- Nombre de votes exprimés : 63
- Nombre de votes nuls : 0

Sont déclarés élus au Conseil d'Administration :

Nom des candidats	Nombre de voix obtenus	Nom des candidats	Nombre de voix obtenus
BARTHE Nathalie	63	PAIOTTI Déborah	63
BAYARD Christophe	63	PAIOTTI Julien	63
DUBOURG-ROELAS Elisa	63	POMPIDOU Eva	63
NODENSCHNEIDER Erwin	62	SANCHEZ Martine	63

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de question, la Présidente clôture l'assemblée générale électorale à 21h.

Compte-rendu établi le 10 juin 2021, à Bergerac.

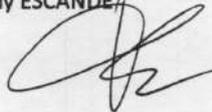
La présidente,

Corinne MOUNIER



La secrétaire de séance,

Dany ESCANDE



C.N.B.

Piscine de Picquecailloux

Tél./Fax 05 53 57 19 35

24100 Bergerac

cnbergerac@wanadoo.fr

www.cnbergerac.net